

MAIRIE DE BAZET

10 RUE DU XI NOVEMBRE

65460 BAZET

05.6233.45.50

Mairie.bazet65@orange.fr



ENQUETE AUPRES DES BAZETOIS(ES) POUR AVIS SUR L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La municipalité souhaite poursuivre la politique environnementale locale durable au travers de différentes actions et notamment les économies d'énergies.

Nous souhaitons avoir votre avis sur l'extinction partielle de l'éclairage public sur la commune mise en œuvre en 2023.

L'extinction de l'éclairage est proposée pour d'une part réaliser des économies budgétaires, pour diminuer l'impact environnemental et donc diminuer la pollution lumineuse, et enfin pour protéger la biodiversité.

Aujourd'hui, le parc d'éclairage public de la commune est moderne avec 64 % de lampes LED, contre 25% en 2022. Ce parc LED permet une gestion des puissances de fonctionnement qui permettrait de maintenir une économie de coût de fonctionnement si l'éclairage public fonctionne la nuit.

L'extinction de l'éclairage public offrait des bénéfices et permettait de répondre aux enjeux économiques et environnementaux. Cette action faisait partie des premiers leviers activés par la mairie pour enclencher de façon concrète sa politique municipale éco-responsable. Cependant le volet sécuritaire a été souligné par de nombreux habitants.

Afin de vous associer à la démarche, le questionnaire ci-dessous nous permettra de recueillir votre avis et vos remarques qui seront pris en compte pour la décision finale sur la remise en place de l'éclairage public toute la nuit avec une baisse de puissance.

QUESTIONNAIRE

1. Etes-vous favorable au retour de l'éclairage public la nuit?

- Oui
- Non
- Sans avis

Pour quelle raison ?.....

.....

.....

.....

2. Vous préférez :

- Rester sur une extinction partielle
- Rallumer la nuit avec une baisse de puissance
- Pas d'extinction

Pour quelle raison ?.....

.....

.....

.....

3. Selon vous quels sont les principaux avantages du retour de l'éclairage nocturne ?

- Sécurité des déplacements
- Prévention des cambriolages
- Sentiment de sécurité
- Confort des habitants
- Autre :

4. Quels inconvénients craigniez-vous en cas de retour à l'éclairage nocturne ?

- Coût pour la commune
- Consommation énergétique
- Impact environnemental
- Aucun

Autre :

5. Avez-vous des propositions pour améliorer le dispositif ?

.....

.....

.....

La municipalité vous remercie du temps accordé pour répondre à ce questionnaire.

Votre questionnaire rempli peut être :

- Envoyé ou déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie
- Adressé par mail à mairie.bazet65@orange.fr
- Remis à l'accueil de la mairie

Réponse attendue pour le 27 juin 2026.